

Compte rendu du conseil d'école maternelle Exelmans

Mardi 11 Février 2014

Présents :

Monsieur SIRY, conseiller municipal affaires scolaires

Madame Haushofer, Directrice de l'école maternelle Exelmans

Mesdames Amendola, Jarles, et Monsieur Gallas, enseignants

Mesdames De Poivre, Mourleau, Chevalier représentantes des parents d'élèves

Excusés :

Madame Glycos, Inspectrice de l'Education Nationale

Monsieur le Délégué Départemental de l'Education Nationale

Madame SERBIN représentante des parents d'élèves

Madame Vittone, enseignante

Mesdames Petit, Corneille, Perinelle, Grebaud





I- Projets de l'école

A venir

1. **Carnaval Mardi 4 Mars 2014**, des crêpes seront à apporter par les parents
2. **Rallye de maths**. Pour les 3 sections sous forme d'ateliers (résolution de problèmes) vers S-2 avant les vacances de Pâques.
3. Visite d'un **apiculteur** de Vélizy **le mardi 6 Mai 2014** pour présenter les abeilles, les ruches, faire goûter le miel des ruches de Vélizy, se situant à côté du poney club, vers l'église. **Sortie et visite des ruches le 29 avril 2014.**
4. **Fête de l'école, thème "Fais-moi peur »** : la préparation avec les enfants commencera après les vacances de Pâques. Les enfants recevront une lettre d'une princesse à sauver, il y aura des épreuves pour la sauver, l'école sera mise en scène. Les décors et les épreuves seront créés par les enfants. Il est prévu un grand pique-nique le **samedi 28 Juin 2014** ; en cas de mauvais temps, une salle a été demandée en élémentaire. La fête ne concernera que la maternelle (pas en commun avec l'élémentaire comme en 2013).
5. Course d'orientation peut-être en fin d'année.

Bilan PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : simulation d'une situation de crise

Exercice sur un avis de tempête. Durée 2h. Tout s'est très bien passé. Les enfants ont été confinés dans les couloirs et ont été sages.

II- Fonctionnement de l'Ecole

Effectifs : 110 élèves à ce jour.

Equipe :

Laure (ATSEM chez Patricia et Ségolène) est dorénavant coordinatrice animations à l'école Jean Macé. Séverine LIGORI a repris son poste, elle est ATSEM chez Bégonia. Sandrine est passée ATSEM chez Patricia et Ségolène.

Dans la classe d'Amélie, Maxence est parti. Annabelle est arrivée et sera présente jusqu'au mois de Juin 2014. Elle est enseignante connue des enfants car elle a remplacé Amélie pendant 3 semaines en 2013.

Règlement intérieur :

Il est reconduit avec la validation des enseignants et des parents d'élèves.

Les parents seront invités à signer un mot pour la reconduction de ce règlement dans le cahier de correspondance.

Petit rappel, conformément au règlement, **l'école doit fermer ses portes à 8h30**. Or, de nombreux retards répétés ont été constatés. Ces retards bloquent l'ATSEM au portail d'entrée (qui n'est donc pas en classe), parfois jusqu'à 8h50 et perturbent le fonctionnement de la classe. Ces retards ne sont pas tolérables.

Dès la rentrée des vacances d'hiver, le portail d'entrée fermera à 8h30, les parents ne seront plus autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école après 8h30. Une ATSEM restera au niveau du portail de la cour intérieure pour récupérer les enfants en retard, pendant un temps raisonnable, puis les déposera en classe.

Coopérative :

Bénéfices de la vente des photos 878€.

Bénéfices de la vente des Noël 413€.

Achats 2 094€ (matériel pédagogique, livres, jeux..)

Locaux :

Réorganisation terminée des porte-manteaux dans le couloir du bâtiment des petits, cela permet de bénéficier davantage de place par enfant.

Les boîtes de chaussures initialement prévues pour contenir les chaussons gênent le ménage, c'est pourquoi il est demandé d'utiliser des sacs.

Une demande d'achat est prévue pour des casiers en suspension, elle ne pourra être honorée que pour la rentrée 2015.

Opération CHOCOLATS :

Des chocolats artisanaux BIO équitables sont proposés à la vente avant les vacances d'hiver. Sur chaque commande 25% du montant revient à la coopérative de l'école et financera du matériel pédagogique pour l'école.

Faisons une bonne action en se régaland. Pensons aux fêtes de Pâques.

Un catalogue et un bon de commande sont distribués à chaque élève avant les vacances d'hiver.

Date limite de commande des **Chocolats Jeudi 6 Mars 2014**.



III- Calendrier scolaire 2014

Il n'y a aucun pont de Mai à l'école. Le lundi de Pentecôte est férié.

Pour rappel, le mercredi 11 Juin 2014 sera travaillé toute la journée, il rattrape le lundi 2 septembre.

IV- Bilan de santé

Bilan de santé 4 ans : ce bilan fait suite à la demande d'Amélie qui a connu cette démarche dans son établissement précédent. Ce bilan permet de faire faire par un pédiatre de la PMI un diagnostic très complet (audition, vision, conseils en nutrition, sommeil,...) important pour tous les enfants.

Bilan de santé 6 ans : Assuré par le médecin scolaire, seulement 8 enfants de GS seront concernés au choix des enseignants.

V- Classe découverte GS

Il n'y aura pas de classe découverte GS cette année, il n'a pas été trouvé de prestataire répondant à toutes les exigences très contraignantes pour l'accueil des enfants.

VI- ABC de l'égalité

Il n'est **aucunement** question de théorie du Genre à l'école. Le programme ABC de l'égalité consiste à parler de l'égalité à l'école, du respect de l'autre et à présenter les valeurs de la République. Il concerne 10 académies pilotes.

Pour toute question n'hésitez pas à venir en discuter avec vos enseignants et/ou la directrice.

VII- Comment se déroule l'inscription des GS en CP ?

Il n'y a aucune formalité pour l'inscription scolaire. Le dossier est directement transmis d'école à école. Des fiches classiques de renseignements seront à compléter.

Une liste des fournitures sera donnée par l'école maternelle en Juin de la part de l'école élémentaire. Un trousseau de rentrée était de coutume offert par la ville à tous les enfants en élémentaire.

VIII- Soutien scolaire

Le soutien se déroule une fois par semaine pendant 20 à 35 mn.

Pour les enfants en MS, avant le repas

Pour les enfants en GS, après le repas

Les enfants sont ravis et réclament ce moment privilégié en petit groupe.

IX- Photo de classe :

Le photographe repassera pour les photos de classe le **Lundi 26 Mai 2014**. (Photos individuelles déjà faites)

X- Piscine GS :

Les premières séances se sont bien passées. 2 animateurs + 1 enseignant sont présents pour le petit bassin. 1 ATSEM reste sur le bord du bassin pour gérer, si besoin, les poses toilettes ou autres.

Prochain conseil d'école :

Date fixée le **vendredi 13 Juin 2014**.



SUJETS ABORDES AVEC LA MAIRIE

XI- Réforme des rythmes scolaires 2014

Mercredi 12 Février 2014 est présenté au conseil municipal le *planning* du PEDT voté pour 3 ans. PEDT = Plan EDucatif Territorial. Il couvre les sujets : partenariat scolaire et périscolaire, prévention, accueil, animations... Le PEDT *dans son ensemble* sera voté en Mai-Juin et signé par l'Inspecteur d'Académie.

Les élémentaires de Vélizy étant déjà en 4,5j, le planning portait essentiellement sur la réforme des maternelles. Il y a eu de nombreuses concertations depuis Juin 2013. Le consensus est :

- Temps scolaire
 - 8h30-11h30 Lun-Mar-**Mer**-Jeu-Ven
 - 13h30-15h45 Lun-Mar-Jeu-Ven
- Ateliers de 15h45-16h30 dans l'établissement scolaire ou sortie de l'enfant à 15h45
- Garderie 16h30-18h30

Les cantines seront toutes ouvertes le mercredi midi. Possibilité de récupérer son enfant après la cantine ou de le placer au centre de loisirs après la cantine. C'est déjà le cas en élémentaire (ils prennent le bus après pour le centre). Le mercredi, les PS&MS sont à Exelmans, les GS vont à Mozart. Pendant les vacances scolaires les PS MS et GS sont regroupées au Village.

Remarques: demandes en hausse à Vélizy pour la cantine et les centres de loisirs.

- Regain pour la cantine, 80% d'enfants déjeunent à la cantine. Il y a 10 ans ils étaient 60%.
- Regain pour les centres de loisirs, en hausse de 25% depuis 2 ans.

XII- Equipement numérique

Mercredi 12 Février 2014 est présenté au conseil municipal le **budget 2014 de la ville**. 12 TNI sont inscrits au programme : il restait 8 ou 9 écoles élémentaires non équipées pour terminer la couverture de toutes les écoles élémentaires ; 100% d'équipement pour les écoles élémentaires à la rentrée 2014. 3 ou 4 sont demandés pour les maternelles.

D'ici 4 ans volonté de la mairie d'équiper toutes les écoles maternelles.

Après le vote ces TNI pourront être disponibles dès la rentrée de septembre suivant. L'installation de TNI s'accompagne de l'installation d'internet (filaire, WIFI interdit) et de l'adaptation des fenêtres pour la luminosité.

XIII- Garderie

Ces remarques ont été remontées auprès des parents d'élèves sur le fait que les enfants ont le sentiment de passer trop de temps allongés.

1. Manque d'activités

2. Le fait d'être à même le sol (sans tapis, ni support)
3. Possibilité de calmer les enfants autrement qu'en les allongeant (lecture d'un livre par exemple)
4. Des enfants ont le sentiment d'être punis tous les soirs

La mairie et l'école sont surpris par ce flot de remarques qui n'avait pas été remonté auprès d'eux par la « démarche classique ». Réponses : un temps calme juste après le goûter est proposé à tous les enfants, parfois excités le soir. Mais, ils sont très nombreux. Il peut manquer des tapis. La Mairie en prend note et peut faire le nécessaire pour les tapis. Comme ils sont nombreux il est très difficile de départager une activité en fonction des enfants calmes et moins calmes. La lecture ne peut pas contenter tous les enfants.

En cas de questions ou de remarques à faire, voici la « démarche » proposée :

1. En parler avec les animateurs sur place.
2. En parler avec le référent-coordonateur qui est basé sur place dans une salle côté élémentaire (juste après la porte qui sépare l'école maternelle de l'élémentaire). Il s'appelle Guillaume et fait la navette entre les 2 écoles ; à partir de 18h (ouverture des portes de l'élémentaire) il est plus probable de le croiser.
3. Contacter le correspondant affaires scolaires en mairie.

Si le parent ne souhaite pas parler en présence de l'enfant, les parents d'élèves se proposent d'adresser les remarques.

Goûter de la garderie

Certains enfants ne goûtent pas du tout car ils n'aiment pas la garniture accompagnant le pain (fromage, confiture). Il est demandé de prévoir 20% de sandwiches sans garniture (pain seul) pour les enfants qui ne prennent pas de garniture. La Mairie en prend note.

Carnet de la liaison de la garderie

Il n'y a pas de notice explicative.

D'après le coordinateur, il sert à sens unique parents vers garderie pour signaler une absence dans les cases prévues à cet effet et pour ne pas être facturé le cas échéant.

Fiche de renseignement de la garderie

Il a été demandé une seconde fois une fiche de renseignement de la garderie car les animateurs ne disposaient plus d'accès aux coordonnées des parents. A remettre aux animateurs ou à l'ATSEM à défaut.

Présentation de l'équipe

Demande des parents de connaître l'équipe de la garderie. Une présentation sera prévue à la rentrée prochaine par Amélie.

Fin de séance.